



**Conseil Economique  
et Social**

Distr.  
GENERALE

ECE/TIM/88  
18 juin 1997

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITE DU BOIS

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA CINQUANTE-CINQUIEME SESSION

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève,  
du 6 au 9 octobre 1997  
et s'ouvrira le lundi 6 octobre à 15 heures

- |     |  |                                 |
|-----|--|---------------------------------|
| 1.  | Adoption de l'ordre du jour  | ECE/TIM/88                      |
| 2.  | Mise en oeuvre du plan d'action de la CEE  | TIM/1997/1                      |
| 3.  | Thème spécial : les marchés des produits forestiers certifiés  | TIM/1997/2                      |
| 4.  | Evolution du marché en 1997 et perspectives pour 1998  | TIM/1997/3<br>ECE/TIM/BULL/50/6 |
| 5.  | Aménagement forestier durable dans la région : contribution à la Conférence ministérielle de Lisbonne sur la protection des forêts en Europe et suivi du Groupe intergouvernemental sur les forêts | TIM/1997/4                      |
| 6.  | Examen des activités menées depuis la cinquante-quatrième session et programme de travail pour 1998-2002   | TIM/1997/5<br>TIM/1997/6        |
| 7.  | Election du bureau   |                                 |
| 8.  | Questions diverses   |                                 |
| 9.  | Adoption du rapport sur les travaux de la session  |                                 |
| 10. | Date de la prochaine session   |                                 |

NOTE - Les documents du Comité du bois seront distribués à toutes les personnes figurant sur la liste officielle, comme d'habitude. Toutefois, cette année l'ordre du jour provisoire et d'autres documents de session seront également disponibles sur le site WEB :

<http://www.unecce.org/trade/timber>

## CALENDRIER PROVISOIRE

	Point de l'ordre du jour	Séance du matin	Point de l'ordre du jour	Séance de l'après-midi
Lundi 6 octobre		Pas de séance	1. 2. 3.	Adoption de l'ordre du jour Mise en oeuvre du plan d'action de la CEE Thème spécial
Mardi 7 octobre	4.	Examen des marchés	4. ( <u>suite</u> )	Examen des marchés
Mercredi 8 octobre	5.	Aménagement forestier durable dans la région	6.	Examen des activités menées et du programme de travail
Jeudi 9 octobre		Comité de rédaction  Exposés techniques	7. 8. 9. 10.	Election du bureau Date de la prochaine session Questions diverses Adoption du rapport

NOTES EXPLICATIVES RELATIVES A L'ORDRE  
DU JOUR PROVISOIREPoint 1      Adoption de l'ordre du jour (ECE/TIM/88)

Conformément au règlement intérieur de la Commission, le premier point de l'ordre du jour est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2      Mise en oeuvre du plan d'action de la CEE (TIM/1997/1)

En février 1997, la Commission économique pour l'Europe a approuvé le plan d'action (E/ECE/1347) et les propositions en vue de la mise en oeuvre de la réforme de la CEE (E/ECE/1354). Le Comité du bois sera invité à étudier les moyens de mettre en oeuvre le plan d'action dans son domaine de compétence, en se fondant sur des propositions élaborées par les membres du bureau.

Point 3      Thème spécial : les marchés des produits forestiers certifiés  
(TIM/1997/2)

Les membres du bureau du Comité ont décidé en avril 1997 que le thème spécial de la cinquante-cinquième session serait les marchés pour les produits forestiers certifiés. Le débat sera présenté par des participants invités et les délégations seront appelées à faire figurer dans leur exposé sur les marchés (voir plus loin) des renseignements sur les débouchés pour les produits forestiers certifiés. Les délégations seront invitées à examiner la situation actuelle, les perspectives et les principales questions concernant les marchés des produits forestiers certifiés.

Point 4 Evolution du marché en 1997 et perspectives pour 1998 (TIM/1997/3  
et ECE/TIM/BULL/50/6)

Les délégations seront invitées à passer en revue l'évolution de la situation en 1997 et à examiner les perspectives pour 1998, en se fondant sur la Revue annuelle des marchés des produits forestiers (Bulletin du bois, ECE/TIM/BULL/50/4), ainsi que sur les exposés et prévisions présentés par écrit par les pays. Un exposé commun résumant les débats et les prévisions sera établi pendant la session et publié par la suite. (Dans une note du secrétariat, les participants trouveront d'autres renseignements utiles pour l'examen des marchés.)

Examen des marchés

L'examen des marchés se déroulera comme suit :

1. Introduction générale
2. Bois résineux (sciages et grumes)
3. Bois feuillus (sciages et grumes), zones tempérées et tropicales
4. Panneaux dérivés du bois : panneaux de particules, contre-plaqués et panneaux de fibres
5. Bois ronds.

- Exposés sur des marchés

Il est rappelé aux délégations que le texte de leurs exposés doit parvenir au secrétariat<sup>1</sup>, en 120 exemplaires, avant le 15 septembre 1997, en anglais, en français ou en russe, pour pouvoir être distribué à l'ouverture de la session. Pour la présente session les exposés devront comporter une section spéciale consacrée aux marchés des produits forestiers certifiés. Les prévisions pour 1997 et 1998 (établies sur la base d'un questionnaire que le secrétariat enverra en juin 1997) devront être soumises le 8 septembre 1997 au plus tard. Des exemplaires supplémentaires du questionnaire peuvent être obtenus auprès du secrétariat, sur demande.

- Comité de rédaction

Il est proposé que le Comité de rédaction se réunisse le jeudi 9 octobre à 9 heures pour examiner le projet d'exposé sur l'évolution du marché et ses perspectives, qui sera approuvé par le Comité au titre du point 9 de l'ordre du jour.

---

1/ Section du Bois  
Division du commerce de la CEE  
Palais des Nations  
CH-1211 Genève 10

Point 5      Aménagement forestier durable dans la région : contribution à la  
Conférence ministérielle de Lisbonne sur la protection des forêts  
en Europe et suivi du Groupe intergouvernemental sur les forêts  
(TIM/1997/4)

Le Comité sera invité à déterminer les modalités de sa contribution au processus paneuropéen et au suivi du Groupe intergouvernemental sur les forêts, en se fondant sur une note du secrétariat.

Point 6      Examen des activités menées depuis la cinquante-quatrième session  
et programme de travail pour 1998-2002 (TIM/1997/5, TIM/1997/6  
et TIM/1997/7)

Le Comité sera invité à passer en revue ses activités et à approuver son programme de travail, en se fondant sur un document résumé portant des décisions à son attention et présentant un projet de programme de travail. Il trouvera dans d'autres documents des renseignements utiles, en particulier sur les activités d'autres organes subsidiaires principaux de la CEE. Il est prévu de consacrer du temps à la présentation des activités de la FAO et d'autres organisations internationales intéressant le Comité du bois. A ce sujet, les représentants des organisations internationales sont invitées à fournir, en 120 exemplaires, de brefs exposés de leurs activités, rédigés en anglais, en français ou en russe, qui seront distribués aux délégations.

Point 7      Election du bureau

Conformément à son règlement intérieur et selon l'usage, le Comité doit élire un président et deux vice-présidents qui resteront en fonction jusqu'à la fin de la cinquante-sixième session. A sa cinquante-quatrième session, le Comité avait élu M. N. A. Burdin (Fédération de Russie) Président et M. G. Siegel (Autriche) et Mme A. Bergquist (Suède) Vice-Présidents, jusqu'au terme de la cinquante-cinquième session.

Point 8      Questions diverses

Au moment d'établir l'ordre du jour, le secrétariat n'a aucune question à proposer au titre de ce point. Il propose toutefois de consacrer la matinée du jeudi 9 octobre à des exposés techniques que des membres du secrétariat présenteraient sur certaines activités prioritaires.

Point 9      Adoption du rapport sur les travaux de la session

Le Comité sera invité à adopter son rapport en se fondant sur un projet établi par le secrétariat. Conformément au plan d'action de la CEE, le rapport sera concis et sera surtout axé sur les décisions. Les comptes rendus des débats, par exemple au titre du point 2, seront établis séparément et parachevés après la session en coopération avec les membres du bureau. Le Comité sera toutefois invité à adopter officiellement l'exposé sur les marchés établi à partir des débats consacrés au point 4 et approuvé par le Comité de rédaction le jeudi matin.

Point 10      Date de la prochaine session

Le Comité devra arrêter la date de sa cinquante-sixième session, qui se tiendra à Genève. Sous réserve de la disponibilité des services de conférence, la semaine du 28 septembre au 1er octobre 1998 a été réservée à titre provisoire.

-----